

**RWANDA**  
**REPOSE DU PORTE-PAROLE DU MINISTERE**  
**DES AFFAIRES ETRANGERES A UNE QUESTION**

(Paris, 20 août 1995)

**Rwanda**

*Q - Confirmez-vous les informations selon lesquelles la France aurait livré en avril 1994 des munitions à l'armée rwandaise ?*

R - La France dément. Il est tout à fait inexact qu'un avion ait transporté des munitions à l'intention de l'armée rwandaise dans la nuit du 8 au 9 avril 1994. Les quatre avions envoyés transportaient uniquement des personnels militaires français et leurs matériels pour l'opération d'évacuation./.